

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 20

Artikel: Le pouf
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 17 mai 1884.

Le traité de paix qui vient d'intervenir dans l'affaire du Tonkin est une excellente chose, non-seulement au point de vue des intérêts politiques et commerciaux de la France, mais aussi au point de vue de l'influence civilisatrice qu'il aura sur ces contrées encore plongées dans un état d'avidissement dont on se fait difficilement une idée, témoin ces quelques détails que nous empruntons à une lettre particulière, écrite de Hai-Phong :

« On ne trouve ici et dans les pays environnants que des cases en torchis, des étangs dans lesquels on est exposé à prendre un bain forcé tout habillé, des chemins vaseux et défoncés, dans lesquels on glisse et on butte à chaque pas. Les Annamites, couverts de vermine, se livrent, pour s'en débarasser, à une chasse permanente. Le climat n'est pas beau : ciel brumeux, température brûlante ou trop fraîche, atmosphère toujours humide. Et dans ce pays, où il n'y a ni police, ni voirie, il ne fait pas bon s'égarer loin de chez soi. En revanche, on peut pêcher à la ligne au milieu des rues. Les logements sont déplorables. J'habite au bord du fleuve une maison bâtie sur pilotis, ouverte à tous les vents et si peu solide que je la renverserais si je me retournerais un peu brusquement dans mon lit.

Quand nous allons faire nos marchés, nous devons nous faire suivre d'un coolie pour porter la monnaie, qui n'est rien moins que légère. Pour une piastre (4 fr. 65), on nous donne sept ligatures, contenant chacune 10 masses de 60 sapèques. Or, la sapèque est une piécette de zinc et de terre, percée d'un trou au milieu pour pouvoir l'enfiler, comme les grains d'un chapelet, dans une ficelle végétale. Il faut, d'après le compte ci-dessus, 4200 sapèques pour faire une piastre, et cette piastre, convertie ainsi en même monnaie, ne pèse pas moins de 10 kilogrammes. On peut juger par là du degré de civilisation de ce pays. »

Les déclarations d'amour en termes de grammaire sont nombreuses et nous en avons déjà publié plusieurs. Néanmoins, la suivante, qui nous est envoyée par un abonné, est assez jolie, assez bien trouvée, pour que nous lui accordions une petite place :

Mademoiselle,

Pardonnez à la proposition que je prends la liberté de vous faire de m'accepter pour votre humble ad-

jectif. Il est positif que je m'en trouverais heureux au superlatif, si vous daigniez vous rendre à mes vœux, quoique je ne sois ni la première, ni la seconde, ni la troisième personne qui vous ait recherchée. Croyez que nul ne vous aime autant que moi et que je vous serai fidèle tant qu'il me restera une particule de raison, et jusqu'à l'article de la mort ; que je n'aurai jamais avec vous le verbe haut ni le ton impératif, et que je ne suivrai d'autre règle que celle de vos désirs. Votre bonheur sera parfait, vous n'aurez jamais sujet de vous plaindre du régime que je vous ferai suivre. Le présent et le passé vous sont un sûr garant que je ne suis point un futur qu'il faille dédaigner. Si votre sort ne participe pas des vœux que je vous ai émis, votre nom n'en sera pas moins dans tous les temps mon seul vocatif jusqu'à la mort, pour moi l'unique ablatif de toutes choses.

Le pouf.

Chacun connaît l'ornement postiche que les dames ajoutent maintenant de l'autre côté de leur personne, et qui forme une saillie d'environ 50 centimètres. Dans les villes, cette obésité à l'envers ne prétend qu'à séduire les regards, à rendre plus gracieux les plis de la robe, à remplacer ce qui manque, à régulariser ce qui est imparfait ; mais sur la frontière on a trouvé un autre usage, beaucoup plus pratique, à ce boursoufflement. Il sert à passer, au nez des douaniers, des objets de contrebande, des dentelles, de la parfumerie, et même du tabac.

Pendant quelque temps, les douaniers ont respecté cet ornement, éminemment respectable par l'endroit où il est placé ; mais leur défiance naturelle prenant le pas sur les scrupules, ils ont un beau jour voulu voir ce que cachaient ces tournures d'un développement insolite.

Ayant voulu voir, ils ont vu, car rien n'est caché pour un douanier, et il paraît qu'à la suite de leurs constatations légales, deux belles dames viennent d'être mises en prison à Hazebrouck, pour contrebande à l'aide de fausses tournures. Elles avaient des tournures divisées en une vingtaine de compartiments destinés à recevoir diverses catégories d'objets soumis aux droits.

Au moment où ces deux belles dames ont été visitées, elles portaient chacune dans leur tournure une dizaine de kilos de tabac belge. C'est ce qui a sans doute fait éternuer les braves douaniers,

trahi le secret et conduit en prison ces bureaux de tabac ambulants.

Si les coupables avaient réussi à passer la frontière, elles n'auraient certes pas manqué de chanter :

J'ai du bon tabac dans ma tabatière,
J'ai du bon tabac ! Tu n'en auras pas !

Est-il possible au monde de voir quelque chose de plus affreux, de plus choquant pour l'œil que les épaulettes froncées dont croient se parer aujourd'hui bon nombre de dames et de demoiselles ?... Non. Combien sont plus gracieuses les épaules arrondies, les formes naturelles, en un mot, les formes non fagotées. Voyez-vous d'ici cette jeune fille à longue taille, aux bras fluets, coiffée d'un chapeau surchargé de plumes, et pour comble, des épaulettes !... Quel scarabée !...

Aussi nous emprisons-nous de reproduire ici l'opinion émise à ce sujet par M^{me} Rose Morand, le spirituel écrivain du courrier de la mode, dans le journal *La Famille* :

« Nous n'avons jamais été bien enthousiaste, dit-elle, des manches à hautes épaulettes froncées, qui déformaient le buste et changeaient complètement la ligne harmonieuse du corps. Aussi nous constatons avec satisfaction que cette mode est en voie de déclinaison. Heureusement, tout ce qui est exagéré ne dure pas très longtemps, et la saine raison ramène bien vite les excentricités à de justes proportions. »

Très bien. Ce langage est évidemment celui d'une femme de bon sens.

La plus grande fleur du monde. — Cette fleur a été découverte en 1819, au sein des forêts presque impénétrables de Sumatra, par Thomas Raffles, gouverneur de l'île et le docteur Arnold, dans une course de plaisir. Ils donnèrent leur nom à cette fleur extraordinaire, la *Rafflesia-Arnoldi*, qui mesure trois mètres de circonférence et un mètre de diamètre. Son poids est de 7 kilogrammes. La tige, courte et grêle, porte quelques écailles de feuilles qui sont des rudiments et se termine par une fleur unique, présentant un périanthe double. Cette fleur est rouge avec des taches blanches. Elle constitue un véritable réservoir d'eau pour le voyageur qui ne rencontre sur sa route aucune autre source où il puisse se désaltérer. Le creux du calice contient jusqu'à 10 litres d'eau.

Cein qu'on offrè ai vesitès.

Quand l'est que cauquon vo vint trovà, l'âi faut adé offrì oquìe, surtot se vint dâo défrou; kâ on dâi peinsâ que cè qu'a traci a fautâ dè sè dessâiti onna vouâiretta âo dè se rappoyi lè coutès; et pi d'ailleu lè bons Vaudois sont jamé d'obedzi dè sè tant foci po mettrè à la chotta on verro dè vin. Ora, que faut-te offrì à clliâo que vo vignont trovâ? Ma fâi cein depeind dâi dzeins et dè cein que l'ont pè l'hotò, kâ n'ia diéro moïan dè bailli cein qu'on n'a pas. Lè vengolans sont jamé eimprontâ; vo font décheindrè

à la cava, et quie, n'ia pas ! faut bâirè trai verro, que cein va rudo bin po clliâo qu'âmont fifâ, po cein qu'on bâi très-ti dein lo mémo verro et que lo faut bâirè tot dè ratse-pi, sein s'arretâ âo mâitein, kâ cein sarâi molonhèto et crouïo dè fèrè souffri lè z'autro, qu'atteindont. Lè bons pàysans, que sè tignont on bossaton, ne vo minont pas à la cava, po cein que lâi a trào dè truffès; mâ vont traitè demi-pot que vo font bâirè per einseimblìo sur la trabilia dè la cou-sena. Clliâo que sont à set et iò lo bossaton gorgossè, âo que n'ont què dâo penatset, vont queri dein lo bouffet dâo pâilo derrâi onna botolhie d'édhie dè cerise et vo z'ein font avalâ on part dè petits verro, que faut sè veilli dè pas sè reintornâ tot étourlo; âo bin se n'ont pas distillâ leu-mémo, sè tignont dè l'anisette et autrès bourtiâ que faut bon grâ, mau-grâ, bâirè à lâo santé. Lè monsu font apportâ pè la serveinta onna botolhie dè rodzo, âo bin vo z'offront dè clliâo botolhiès dza eintanâiès, que l'est dâo vermoute, dâo malaga, dâo lacrimâ-crecy et autro liquido.

Enfin quand on a rein pè l'hotò, on minè brava-meint sè vesitès âo cabaret, et on demi-litre dè petit villio âo dè bon novè fâ l'affèrè. Ne parlo pas dâi fennès, que s'offront dâo café, dâo siro et autro riquiqui.

Mâ sè pâo portant trovâ dâi iadzo iò, l'est prâo molési dè fèrè l'honétètâ à cauquon, po cein qu'on ne sâ pas què bailli, kâ vo pâodè portant pas offrì la casse avoué on bocon dè nillion âo dè cèré à on ami que vo vint fèrè vesita; et s'on n'a rein d'autro? Eh bin, s'on a rein d'autro, faut avâi dè l'idée, coumeint lo lacéli dè V..., et quitto à clliâo à quoui on offrè d'acquettâ âo dè refusâ.

Adon cé lacéli que fabrequâvè po son compto, veindâi sè fromadzo à n'on martchand dè tomès que vegnâi dè teimps à autro. On dzo que l'étâi don venu à l'hâora dè midzo, on ne poâvè pas fèrè autrameint què dè l'invitâ à dinâ. La pourra fenna âo fretâi, qu'arâi bin volliu que refusâi po cein que le n'avâi rein à dinâ què dè la soupa retsâodâie et on où de jambon dza tot blianc, fe bin eimbétâie que l'aussè de què oï, et ne savâi pas què fèrè.

— Ne sè pas dein lo mondo que l'âi faut offrì à dinâ, se le fe à se n'hommo; n'é pequa lo teimps dè couâirè on saocesson et n'é min d'âo po fèrè on matafan; que peinsè tou?

— Eh bin ma fâi, que vâo-tou, se repond lo fretâi, que ne volliâvè pas que s'âi de d'ètrè eimbarrassi, se te ne sâ pas què lâi offrì, baille-lâi lo tètèt!

Conseils utiles.

Préparation des lainages pour qu'ils ne rétrécissent pas. — Prenez vos étoffes de laine, enveloppez-les dans un linge humide et déposez-les dans l'endroit le plus frais de la cave pendant 7 ou 8 jours. Au bout de ce temps, étendez l'étoffe à l'air et faites-la sécher. Elle ne rétrécira plus — La même précaution doit être prise pour les laines à tricoter et pour les lacets avec lesquels on borde les jupes. Si on néglige cette précaution, on s'expose à les voir rétrécir considérablement lorsqu'ils sont posés.